

Meudon, le 11 décembre 2025

La direction du Groupe Thales a décidé de communiquer sur la « négociation » en cours sur l'accord Groupe sur l'intéressement pour être clair, car ici la direction parle de partage de la valeur, qui est un sujet plus vaste. Nous allons ici essayer de rétablir quelques éléments très approximatifs dans la communication de la direction et apporter le contexte global, pour que vous ayez tous les éléments pour vous faire votre propre opinion.



LES PROMESSES NON REELLEMENT TENUES PAR LA DIRECTION

Revenons donc en premier lieu sur les promesses de la direction pour cette négociation sur l'intéressement :

- **Ouvrir la négociation au premier semestre 2025** : Vous vous en souvenez peut-être, lors des NAO 2025, pour faire passer la pilule d'une politique salariale largement en dessous des besoins et de la situation, la direction Groupe avait promis d'ouvrir une négociation sur l'intéressement rapidement, au premier semestre. Alors oui, elle a « tenue » sa promesse puisqu'une première réunion a eu lieu le... 30 juin 2025... ouf... mais une réunion pour rien puisque la direction Groupe est venue dans rien, juste pour pouvoir afficher une réunion le dernier jour du premier semestre.
- **Supprimer le plafonnement P+I (Participation + Intéressement)** : La encore, pour faire cesser les conflits lors des NAO 2025, la direction Groupe avait promis de supprimer le plafond P+I... Et bien à peine la négociation entamée, la direction annonce qu'il y aura... un plafonnement de l'intéressement, avec un P+I qui serait égal à 10,25% du RNA (Revenu Net Ajusté du Groupe). Alors oui il sera différent dans sa construction, plus lisible, mais pour celles et ceux qui ont cru les belles promesses de la direction sur le déplafonnement, et ont rêvé à des sommes d'intéressement mirabolantes, comparable à ce qui est versé par exemple par notre actionnaire industriel Dassault, vous pouvez oublier notamment au vu de la faiblesse de ce 10,25% du RNA (en comparaison pour les actionnaires on est autours de 60% !)



LES APPROXIMATIONS DE LA DIRECTION :

La direction a communiqué sur des chiffres d'augmentation de l'intéressement, dans une communication laissant croire à un accroissement extraordinaire pour l'intéressement de 2028, un accroissement de 55% en 4 ans. Mais revenons sur les approximations, volontaires selon nous, de la direction :

- **La référence de 2028.** Il s'agit ici de l'exercice 2028, donc de l'intéressement versé en 2029... comme toujours sur ce sujet, regardez la date de versement de cet intérressement, pour comprendre les enjeux.
- **55% d'augmentations en 4 ans :** Vraiment ? ces chiffres ne sont pas des certitudes, comme le laisse penser la direction, mais des évaluations, des projections basés sur des éléments faussés, comme l'a fait remarquer la CGT Thales lors des réunions de négociations. En réunion la direction l'avait d'ailleurs admis, mais semble l'avoir oublié dans sa communication aux salariés... Ainsi 2 exemples pour illustrer :
 - **Le nombre de salariés** : La direction a fait ses estimations en gardant les effectifs stables. Or nous sommes en croissance forte tous les ans, notre carnet de commande augmente, et on nous demande de délivrer beaucoup plus rapidement. Tout cela nécessitera donc plus de monde pour atteindre ces objectifs. Et donc si le nombre de personnes augmente, il faudra diviser le « gâteau » par plus de parts... La part de chacun ne sera donc pas aussi grosse que prévue.
 - **La comparaison par rapport à notre accord actuel** : La direction compare les chiffres de résultat de 2024, avec notre accord actuel, avec les projections de résultats de 2028, et les compare sans vergogne. Mais elle oublie de dire, de prendre en compte, le fait qu'avec les scénarios d'augmentation de la rentabilité, alors notre accord prévoient déjà une augmentation du plafond P+I. Donc la comparaison de la direction est fausse.

Vous le voyez, cette communication de la direction Groupe, sur la négociation de notre accord Groupe sur l'intéressement, est truffée d'approximation. Certes nous sommes proches des fêtes de fin d'année, et la truffe pourrait être dans certains plats, mais est-ce une raison pour oser tant de fausses informations ?

Coordination CGT THALES

THALES – CAMPUS MEUDON - 6 rue de la verrerie - 92190 MEUDON

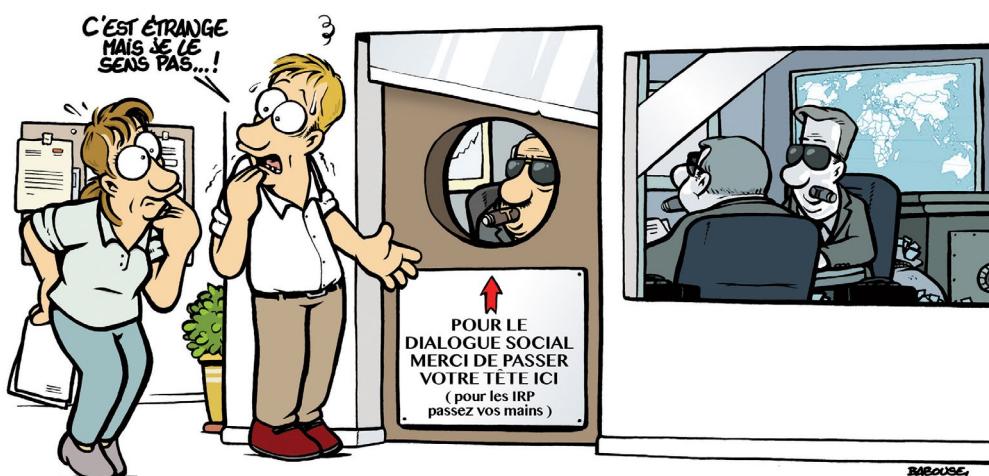


CE QUE LA DIRECTION GROUPE NE DIT PAS

Cette communication de la direction Groupe oublie aussi, volontairement certainement, de nombreux éléments :

- **Pourquoi toutes les organisations syndicales ont voulu mettre en pause la négociation ?** Tout d'abord oui, ce sont bien toutes les organisations syndicales qui ont écrit à la direction Groupe pour indiquer leur volonté de mettre en pause cette négociation. Alors si c'était seulement la CGT qui avait eu cette stratégie, vous pourriez vous dire que c'est parce que nous en voulons toujours trop. Mais là la CFDT, et aussi la CFE-CGC et la CFTC ont indiqué à la direction du Groupe que nous reprendrions la négociation plus tard (après tous nous avons le temps, nous parlons bien de l'intéressement qui sera versé à partir de 2027). Les deux principales raisons sont :

- **Ne pas tomber à nouveau dans le piège du transfert des augmentations de salaires vers l'intéressement :** Oui toutes les organisations syndicales ont voulu, au vu du calendrier, se concentrer sur les NAO et les augmentations de salaires, qui devraient elles se mettre en place de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2026.
- **Un dialogue social quasi inexistant au niveau Groupe :** En effet, toutes les organisations syndicales font le même constat : le dialogue social est fortement dégradé au niveau Groupe, et nous constatons tous que la direction ne souhaite plus d'avancées sociales. D'ailleurs, notre PDG lui-même nous l'avait dit : « J'aimerais avoir des accords qui coutent zéro » ...Alors même que le



Groupe affiche une santé financière extraordinaire. D'ailleurs, si l'on regarde sur les 2 dernières années, un seul accord a été renégocié : l'accord Groupe sur le Handicap. Il ne s'est rien passé d'autre, aucune autre avancée sociale dans notre Groupe !

- **Les organisations**

syndicales, et notamment la CGT, ont fait des propositions : Oui, la CGT Thales a été force de propositions pour améliorer notre accord d'intéressement, mais toutes nos propositions ont été balayée d'un revers de la main (est-ce cela négocier ?). Nous pouvons citer par exemple :

- Supprimer le critère relatif au salaire sur la répartition des sommes versées, pour avoir un intérressement égalitaire pour tous les salariés.
- Elargir les périodes prise en compte comme période de présence pour la répartition des sommes versées (l'intégralité des arrêts malades, les temps de compensation de la pénibilité, ...)
- Faire cotiser les sommes versées sur les mêmes niveaux que le salaire, pour ne pas vider nos caisses de protection sociale. Le différentiel de cotisation par rapport au régime actuel (CSG, CRDS et forfait social) serait pris entièrement en charge par Thales (part salarié et part patronal) par un budget spécifique additionnel non lié au calcul de l'intéressement.

Voilà, vous avez maintenant tous les éléments concernant cette négociation en cours sur l'intéressement, vous pouvez vous faire votre propre opinion, et pas une opinion basée uniquement sur la propagande de la direction.

Et si vous avez des questions ou des propositions, n'hésitez pas à en discuter avec vos représentants du personnel CGT.